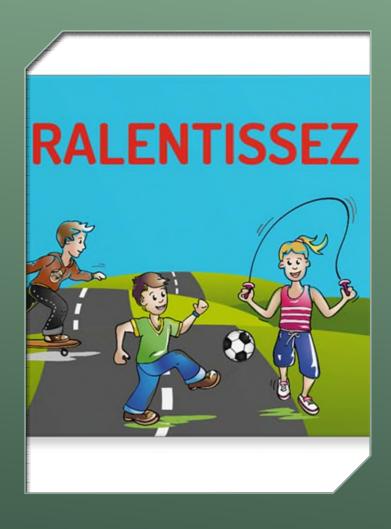


# ORRY LA-VILLE

PLAN DE MOBILITÉ

#### CONSTATS



- Vitesse
- Augmentation du nombre de véhicules
- Multiplication des modes de transport : voitures, vélos, trottinettes, piétons, poussettes
- Sentiment d'insécurité
- Nécessité de partager la route

## RAPPEL DES ACTIONS MENEES PHASE 0

- Déviation ligne de bus
- Installations d'écluses
- Marquage au sol pour vélos et piétons
- Installation de 19 appuis-vélos
- > Installation Feu récompense à Montgrésin
- Piétonnisation
- Initiative co-voiturage du PNR



#### POURQUOI UN PLAN DE MOBILITÉ ?

> SÉCURITÉ → FAIRE RALENTIR

> PROTÉGER LES PLUS FRAGILES : ENFANTS, FAUTEUILS ROULANTS, AÎNÉS

> FAVORISER L'AUTONOMIE

> FAIRE COHABITER DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT

> PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS DOUX (PIÉTONS, CYCLISTES)

#### UN PLAN DE MOBILITÉ EN DEUX PHASES

- > Phase 1 : signalétique, marquages, équipements légers
  - > À réaliser en 2024
- > Phase 2 : aménagements plus lourds
  - > 2025 à 2027

#### PLAN DE MOBILITÉ PHASE 1

#### QUELS OUTILS ?

- 1/ Zones de rencontre
- 2/ Chaussée néerlandaise
- 3/ Signalétique vélos
- 4/ Surprendre l'automobiliste

#### ZONE DE RENCONTRE



Vitesse limitée à 20km/h Priorité aux piétons Signalisation importante aux entrées et sorties

Marquages au sol Panneaux





#### ZONE DE RENCONTRE



#### Créer 4 zones de rencontres

Conserver 2 zones de rencontre existantes :

- rue de Commelles/rue du cimetière
- Vieux chemin de Coye

Créer deux nouvelles zones de rencontre

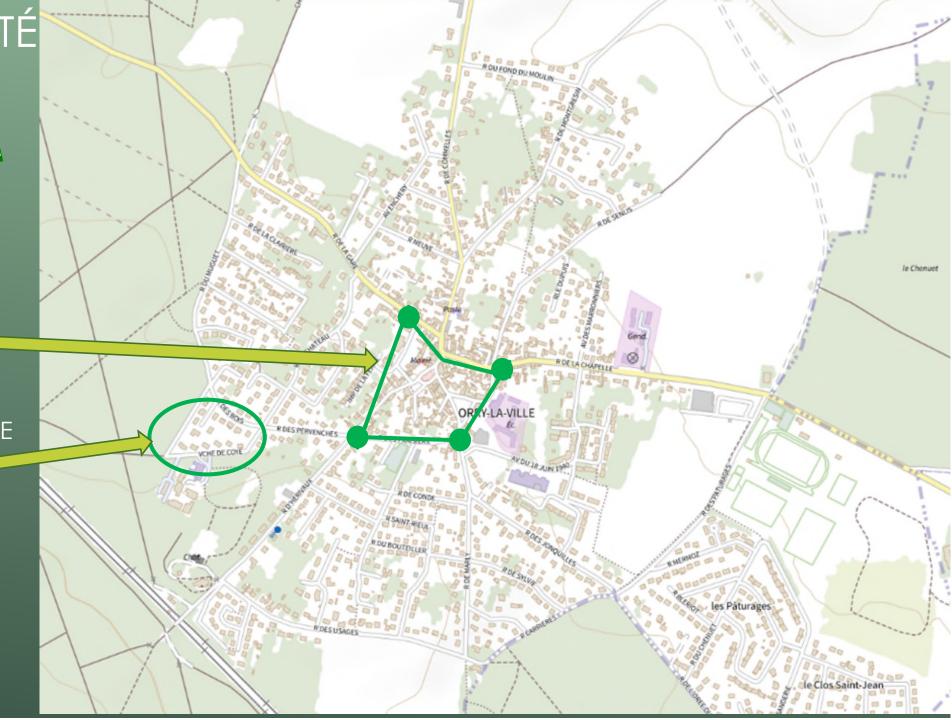
- Centre-bourg
- Place de Montgrésin

LAN DE MOBILITÉ PHASE 1

4 ZONES DE RENCONTRE

1. CENTRE-BOURG

2. VIEUX CHEMIN DE COYE (déjà existante)



## PLAN DE MOBILITÉ PHASE 1

4 ZONES DE RENCONTRE

3. Place des Fêtes Henri Delaunay – MONTGRÉSIN

4. CIMETIERE - Commelles-Moulin (déjà existante)



## CHAUSSÉE NÉERLANDAISE



#### CHAUSSÉE NÉERLANDAISE OU CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

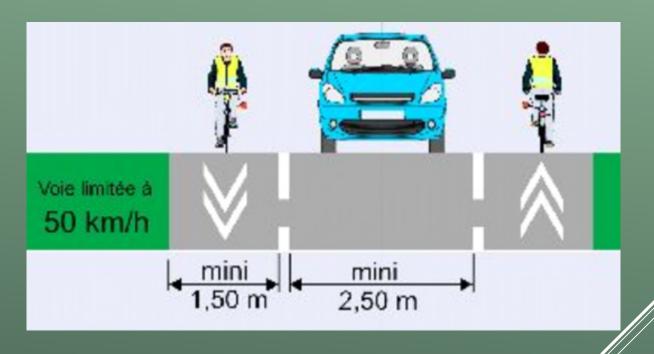


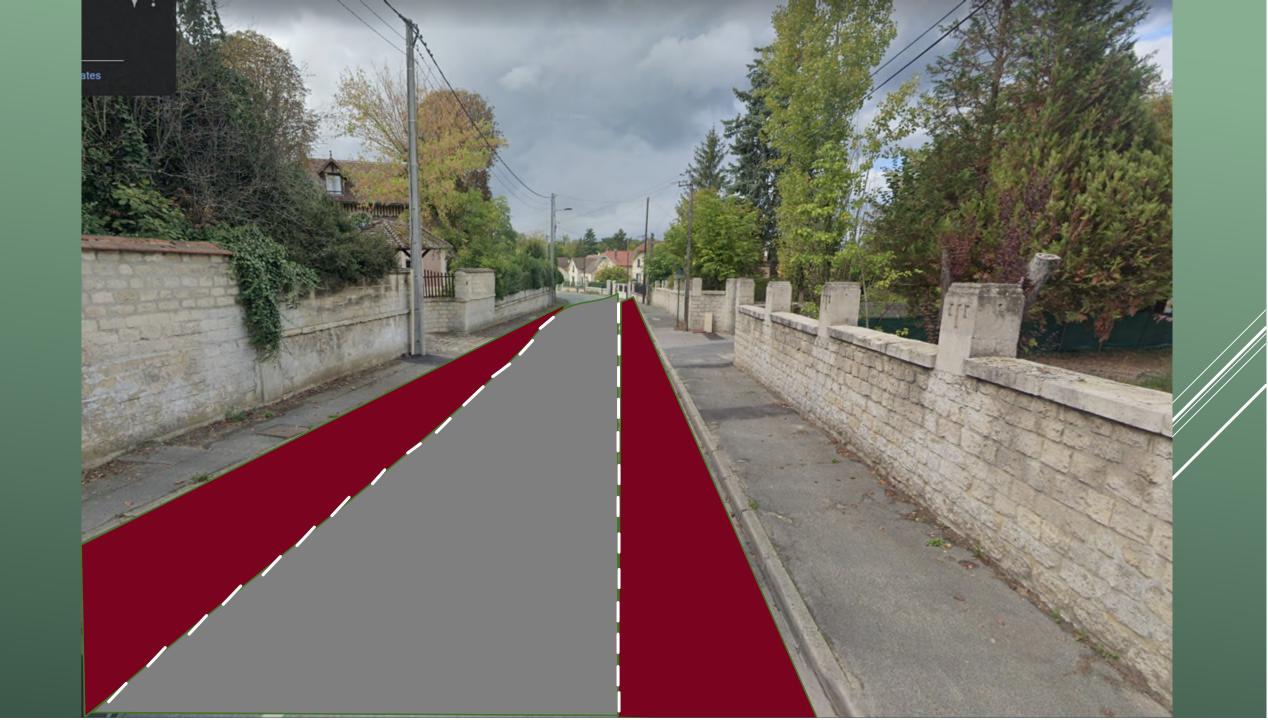
## CHAUSSÉE NÉERLANDAISE



#### CHAUSSÉE NÉERLANDAISE







## LAN DE MOBILITÉ PHASE 1

CHAUSSÉE NÉERLANDAISE

#### 1. Route Départementale

Rue de La Chapelle

Rue de la Gare



## SIGNALÉTIQUE VÉLOS

SAS À VÉLO

MARQUAGE VELOS





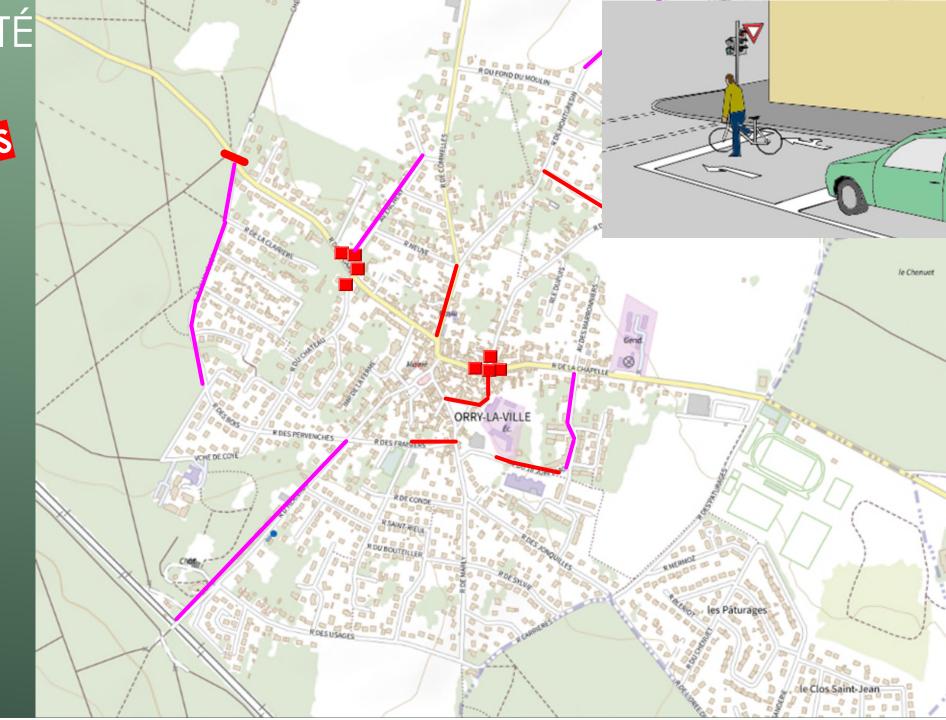
LAN DE MOBILITÉ PHASE 1

SIGNALÉTIQUE VÉLOS

Marquages vélos déjà existants

Marquages vélos à créer

Sas à vélo à créer 📁



#### SURPRENDRE L'AUTOMOBILISTE



LAN DE MOBILITÉ

PHASE 1

A SILHOUETIES ANIMAUX À ORRY





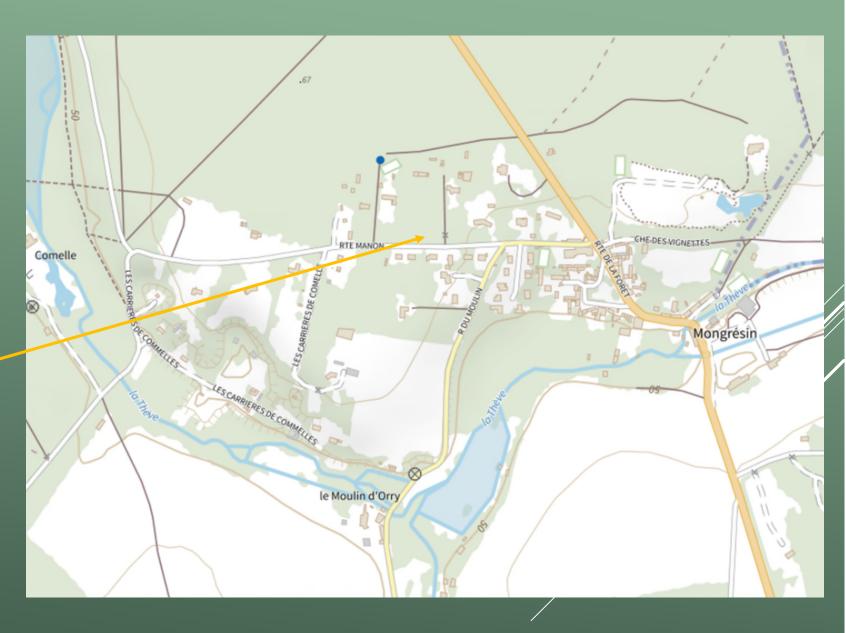




## PLAN DE MOBILITÉ PHASE 1

1 SILHOUETTE D'ANIMAL À MONTGRÉSIN







PLAN DE MOBILITÉ

SYNTHÈSE PHASE 1

## PLAN DE MOBILITÉ SYNTHÈSE PHASE 1

**4 ZONES DE RENCONTRE** 

CHAUSSÉE NÉERLANDAISE

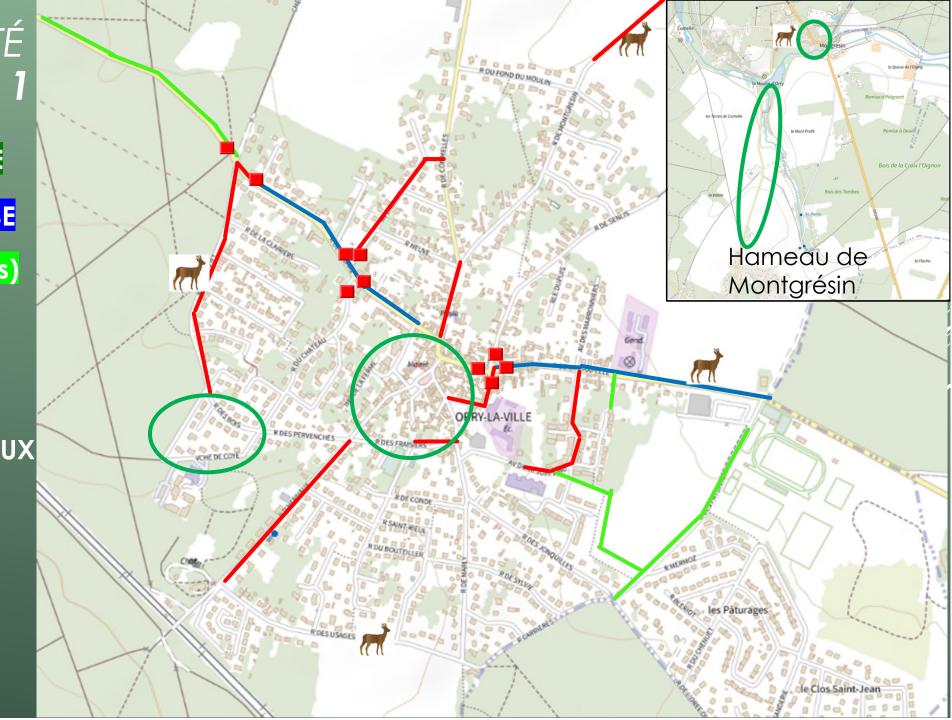
**VOIES VERTES (existantes)** 

MARQUAGES VÉLOS

SAS À VÉLOS



SILHOUETTES ANIMAUX



#### PLAN DE MOBILITÉ PHASE 2

QUELS ACTEURS ?

1/ Commune d'Orry-la-Ville

2/ Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC), qui dispose de la compétence Mobilités

3/ Parc Naturel Régional / Institut de France / ONF

#### **VOIE VERTE**

#### VOIE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX DÉPLACEMENTS DOUX

Distincte de la chaussée

Revêtement adapté

Sécurisée

Aménagement plus lourd et plus coûteux

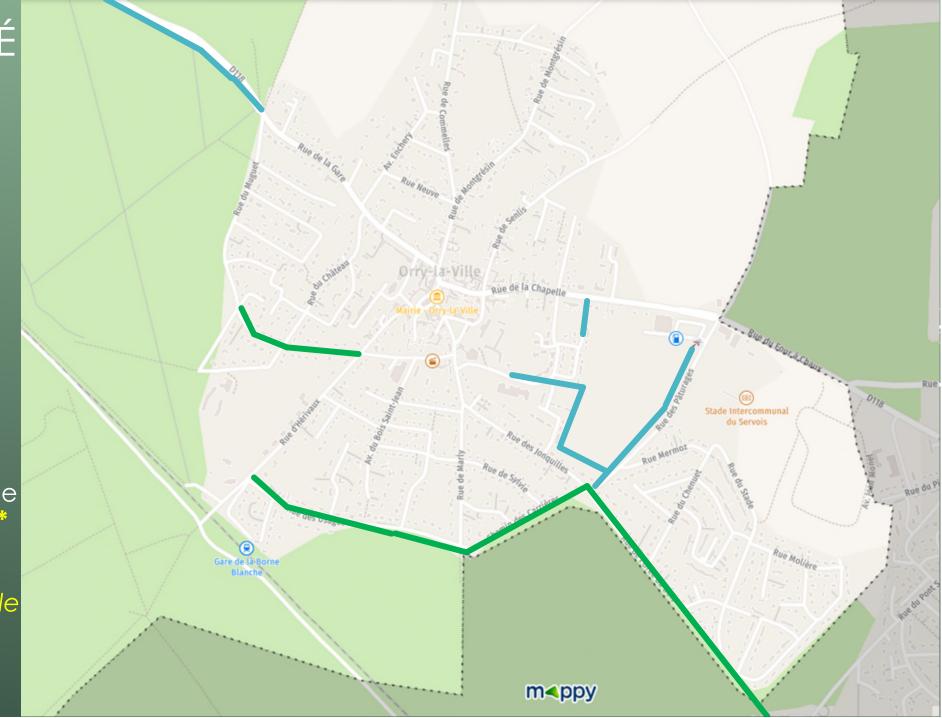


#### PLAN DE MOBILITÉ PHASE 2

## VOIES VERTES

- Déjà existante
- À créer
- Portion de la rue des Pervenches\*
- ▶ Rue des Usages\*
- Rue de l'Orée du Bois (vers collège La Chapelle à travers les Pâturages) \*

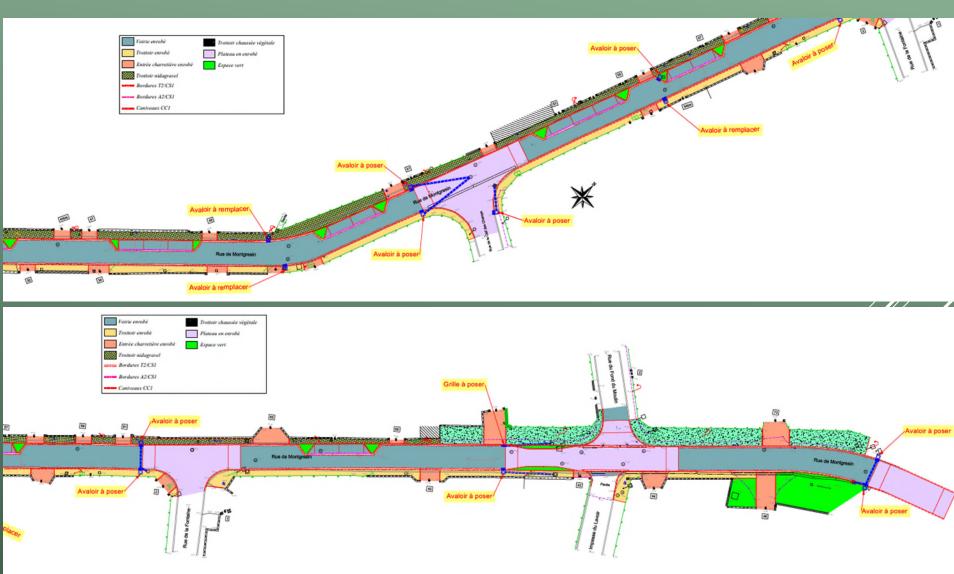
\*Extrait du schéma cyclable de la CCAC



#### PLAN DE MOBILITÉ PHASE 2

#### RUE DE MONTGRÉSIN

- ► Sera intégralement refaite en 2025
- ▶ Fin du stationnement en quinconce ?
- ▶ Marquage vélo
- Intersections en plateaux surélevés

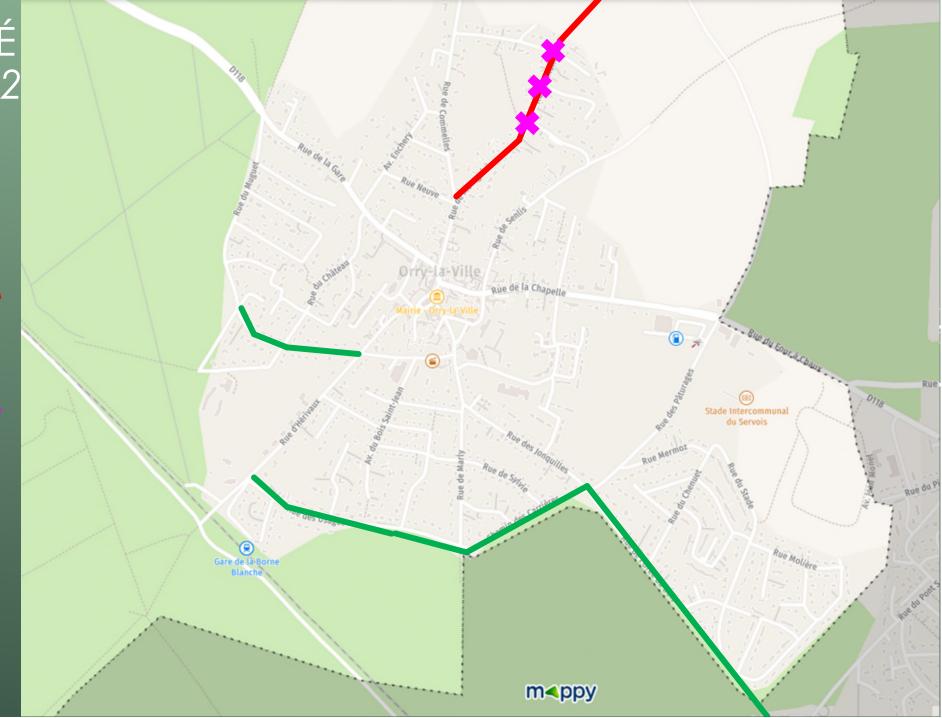


## PLAN DE MOBILITÉ SYNTHÈSE *PHASE 2*

VOIES VERTES

MARQUAGES VÉLOS

PLATEAUX SURÉLEVEÉS





PLAN DE MOBILITÉ

SYNTHÈSE PHASES 1 & 2

#### PLAN DE MOBILITÉ

SYNTHÈSE PHASES 1& 2

**4 ZONES DE RENCONTRE** 

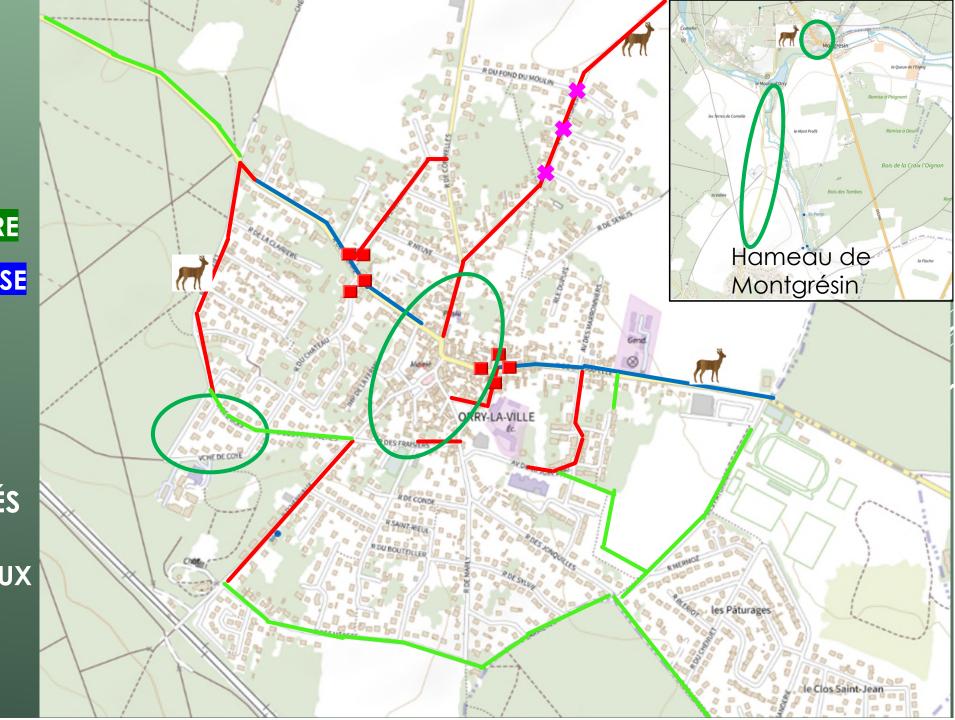
CHAUSSÉE NÉERLANDAISE

**VOIES VERTES** 

MARQUAGES VÉLOS

- SAS À VÉLOS
- **\* PLATEAUX SURÉLEVÉS**





#### DOUTES ET QUESTIONNEMENTS

- Chaussée néerlandaise est-elle pertinente sur la RD118 ? Plutôt marquage vélo ? Avis du Département ? Oui, pertinent, Département OK.
- Chaussée néerlandaise impliquerait suppression de stationnements : envisageable rue de la gare et rue de La Chapelle, mais pas rue d'Hérivaux et rue du Muguet. Plutôt un marquage au sol dans ces rues-là ? Pas possible, donc plutôt marquage au sol.
- Chaussée néerlandaise vraiment utile avenue Enchéry ? Non, marquage vélos suffit.
- > Sas à vélo devant stop rue la gare est-il pertinent ? Non, à supprimer.
- > Zone de rencontre centre-bourg : exclure la RD118 ? Oui, à exclure.

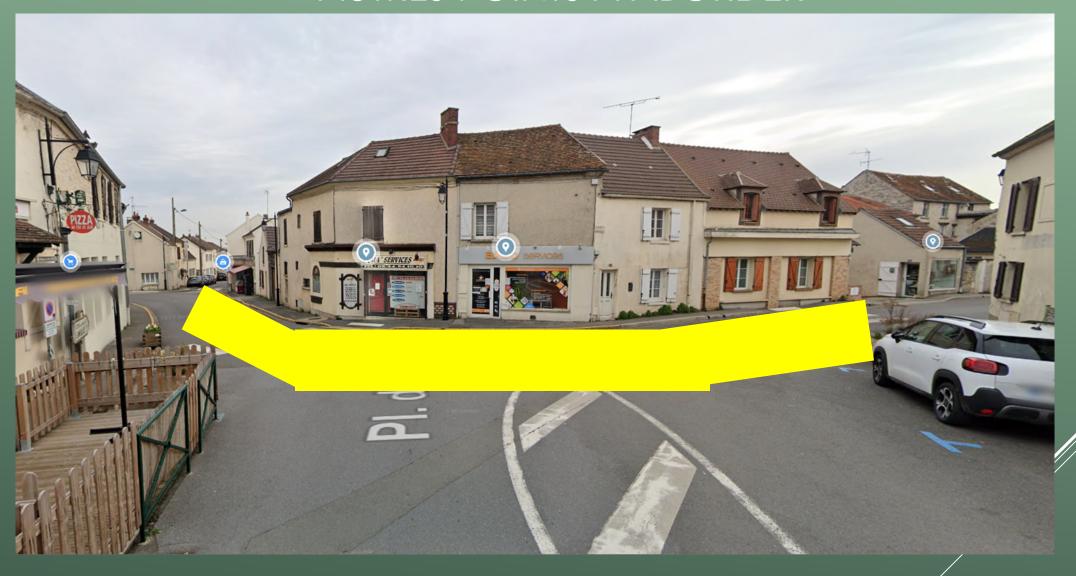
#### DOUTES ET QUESTIONNEMENTS

- Quelle solution pour la vitesse rue des Usages ?
  - Matérialiser des stationnements ?
  - > Plateau surélevé, marquage au sol ou stop au niveau de la rue Gérard de Nerval ?
  - > Silhouette d'animal
- > Place de Montgrésin : instituer un sens de circulation ? Pas utile.

Rue du Vieux Village : mettre en impasse ? Non retenu.



- > Plateau surélevé à l'angle des rues d'Hérivaux/Fraisiers/Pervenches).
- Exemple de La Chapelle. A trancher.



- Plateau surélevé dans le 'virage en S' du centre ?
- > A trancher.



- Angle rue de La Chapelle / rue du 18 juin / avenue des Marrónniers : quelle solution ? À trancher.
  - Mini-rond point?
  - Plateau surélevé ?



- Angle rue de La Chapelle / rue du 18 juin / avenue des Marrónniers : quelle solution ? À trancher.
  - Mini-rond point?
  - Plateau surélevé ?



> Continuité vers La Chapelle, devant le stade



- > Rue de Montgrésin : sortie agglo au lavoir
- > Réduction de la vitesse à 50 ? Marquage vélo ?



PLAN DE MOBILITÉ

ECHANGES